

**Bureau des normes pour la production et la conservation des ressources numériques  
(BdN-PCRN)**

Compte rendu de la réunion du 7 juin 2017  
Salle 0270, Direction de la Bibliothèque

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
<p><b>présents :</b> Bissonnette, Patrick Fortin, Émilie Lapierre Dominique Lasou, Pierre Léger, Sonia Radja, Aladin Ruest, Jean-François Samson, Sarah</p> <p><b>absents :</b></p> <p><b>secrétaire :</b> Ruest, Jean-François</p>	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Adoption de l'ordre du jour</b></li><li><b>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2017</b></li><li><b>3. Fonctionnement du BdNpCRN</b></li><li><b>4. Impartition de la numérisation des thèses rétrospectives</b><ol style="list-style-type: none"><li>4.1. Présence d'articles dans les thèses</li><li>4.2. Signatures</li><li>4.3. Copyrights ajoutés</li></ol></li><li><b>5. Gestionnaire d'objet numérique</b></li><li><b>6. Groupes de travail</b><ol style="list-style-type: none"><li>6.1. Priorisation de la numérisation des collections de la BUL (GTPNCB)</li><li>6.2. Normes de numérisation à l'interne (GT2NI)</li><li>6.3. Logistique</li><li>6.4. Politique de numérisation et de production numérique de la BUL (GTPNPNB)</li></ol></li><li><b>7. Prochaine réunion : mi-septembre 2017</b></li></ol>

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Ce point a été oublié. L'ordre du jour n'a donc pas été accepté et les membres n'ont pas été avisés de l'ajout du point 4.3 Copyrights ajoutés.

## **2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2017**

Le compte rendu est adopté.

## **3. Fonctionnement du BdNpCRN**

Les comptes rendus du BdNpCRN seront diffusés sur l'Intranet.

## **4. Impartition de la numérisation des thèses rétrospectives**

Suite à la décision du CDI, le format TIFF a été sélectionné comme format de conservation des thèses et mémoires numérisés.

### **4.1. Présence d'articles dans les thèses**

Quelques questionnements ont été apportés au BdNpCRN concernant le contenu des documents à numériser. Que faire lorsque des pages d'acceptation de publication dans un périodique sont incluses dans les thèses? Puisqu'il ne nous est pas possible de déterminer leur pertinence, ces pages resteront dans la version numérisée.

Certaines thèses ou mémoires contiennent des articles de périodiques ou des parties de livres qui peuvent poser problème en regard du droit d'auteur. Les discussions entre les membres du BdNpCRN font ressortir quatre possibilités pour gérer ces documents en vue de leur numérisation :

- les numériser intégralement. Parallèlement, mettre en place un formulaire ainsi qu'un processus de retrait en cas de contestation;
- demander au Bureau du droit d'auteur (BDA) de récupérer les droits de diffusion pour tous les cas litigieux;
- retirer complètement les annexes lorsque les articles sont en annexe;
- remplacer les articles par des hyperliens qui conduisent à la publication en ligne si celle-ci existe.

Ce cas concerne la gestion du risque et devra être débattu par le CDI. Dominique Lapierre préparera la fiche décisionnelle qui sera déposée aux directeurs.

### **4.2. Signatures**

Il est courant de retrouver des signatures dans les thèses et mémoires. Les membres du BdNpCRN ont approuvé les pratiques déjà mises en place, c'est-à-dire de retirer des documents numériques de diffusion les signatures des auteurs et les pages concernant la défense de la thèse devant un comité. Toutefois, les dédicaces de personnes décédées seront conservées dans les versions numérisées.

### **4.3. Copyrights ajoutés**

Des thèses et mémoires auxquels un copyright a été ajouté après l'impression originale ont été retrouvées. Il s'agit de copies de circulation avec des copyrights attachés à la page de titre à

l'aide d'un trombone. Les documents remontent aux années 70 et les dates des copyrights ajoutés diffèrent des dates de dépôt des thèses et mémoires. La question est lancée aux membres du BdNpCRN à savoir si quelqu'un a plus d'information sur cette pratique afin de déterminer la pertinence de conserver cette donnée lors de la numérisation.

Une théorie est lancée comme quoi cette date a peut-être un lien avec une publication officielle. Dominique, qui fait déjà des recherches sur la politique du droit d'auteur de l'UL avant les années 1980, tentera de se renseigner à ce sujet.

## **5. Gestionnaire d'objet numérique**

Le 8 juin 2017, Aladin va présenter au CDI la solution choisie. Il s'agit de CONTENTdm d'OCLC. L'équipe du projet assurera la conception et la réalisation de la solution selon la liste des besoins établis. Les règles de diffusion seront abordées lors de la phase de conception. Le BdNpCRN pourra être mis à profit.

## **6. Groupes de travail**

### **6.1. Priorisation de la numérisation des collections de la BUL (GTPNCB)**

Le groupe est mené par Sonia Léger. Au besoin, Sarah Samson pourra y participer en tant que représentante de sa Direction. Sonia a rencontré tous les bibliothécaires-conseils à l'exception d'Alain Gendron et de Gisèle Wagner. Ces deux rencontres sont à venir. La liste des projets de numérisation de la Bibliothèque a été en grande partie établie, il reste à la mettre en forme. La question du niveau de conservation des différents projets est un peu floue, une précision devra être apportée de la part du groupe de travail sur les normes de numérisation à l'interne.

Une discussion soulève la possibilité de lancer des projets conjoints avec d'autres institutions, fédérales ou provinciales, qui incluraient l'hébergement des images. Ce sera à considérer.

### **6.2. Normes de numérisation à l'interne (GT2NI)**

Le groupe est composé d'Émilie Fortin, Jean-François Ruest, Patrick Bissonnette et Hélène St-Onge. Une offre de service concernant les livres, les photos et l'audio sera mise sur pied pour septembre, de même que des procédures et normes en lien avec cette offre de service. Ceci permettra de commencer la numérisation de la liste du GTPNCB et de prendre en charge les demandes internes à la BUL.

L'offre de service sera étendue à l'externe en janvier. De même, les besoins de numérisation qui ne peuvent être traités dans l'équipe de la Production numérique et conservation (PNC) seront établis. Les normes pour la vidéo, les objets et les transparents seront déterminées.

### **6.3. Logistique**

Les membres de ce groupe de travail sont Aladin Radja et Pierre Lasou. Il y avait une certaine confusion sur le mandat du groupe qui a été précisé. Pour septembre, ils vont réviser la liste des numériseurs fournie par les consultantes (Émilie Paquin et Noémie Lesquins) et y inclure les appareils disponibles au public.

#### **6.4. Politique de numérisation et de production numérique de la BUL (GTPNPB)**

Ce sous-groupe de travail est lancé, Dominique Lapierre sera responsable de la politique de numérisation de la Bibliothèque de l'Université Laval. En septembre, elle présentera au BdNpCRN un éventail des politiques existantes dans les autres institutions afin de déterminer quelle sera l'orientation que la BUL prendra. Par la suite, la rédaction comme telle pourra être entreprise.

#### **7. Prochaine réunion : mi-septembre 2017**

Une prochaine réunion aura lieu le 28 septembre 2017.

**Documents déposés :**

Rédaction du compte rendu :  
**Jean-François Ruest, 2017-06-09**